

L'UIT veut devenir RIR

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 2 mars 2010

<https://www.bortzmeyer.org/uit-rir.html>

Gageons que cet appel à la mobilisation populaire et citoyenne ne soulèvera pas des tempêtes et ne fera pas descendre les foules dans la rue : les RIR ont lancé un cri d'alarme <<http://www.ripe.net/news/2010-be-heard.html>> contre des projets de l'UIT de devenir elle-même un RIR. Est-ce grave, docteur ?

Il existe actuellement cinq RIR qui ont le monopole de l'allocation des adresses IP, chacun dans une région du monde. L'UIT, rassemblement des dinosaures des télécommunications, souffre depuis de nombreuses années d'être complètement tenue à l'écart de la gouvernance Internet, domaine qui lui a toujours échappé en raison de son aveuglement : elle n'a absolument pas vu venir le développement de l'Internet. Celui-ci est donc piloté par d'autres organisations, qui ont établi une règle de non-concurrence, ce qui frustre l'UIT.

Celle-ci se lance donc depuis des années dans des projets, même bidons, qui lui donnent l'impression d'exister. C'est le cas de la soi-disant recherche sur l'utilisation des classes du DNS <<https://www.bortzmeyer.org/net4d.html>>, ou, plus sérieusement, des tentatives répétées de l'UIT d'avoir un rôle dans l'allocation des adresses IP.

Difficile de résumer les prétentions de l'UIT car cette organisation est plutôt secrète. Les documents en cours ne sont pas forcément publiés, il n'y a pas de discussion sur les listes de diffusion (car elles laissent des traces, ce que n'aiment pas les gouvernements) et tout se décide derrière des portes fermées. On trouve des textes sur le site Web de l'UIT <<http://www.itu.int/net/ITU-T/ipv6/itudocs.aspx>> mais en vrac, sans indication claire des revendications de cette organisation. Celles-ci passent plutôt par des documents non officiels commandés à des consultants comme « *An Expansionary Approach towards the IPv6 Address Allocation Model* » <http://www.itu.int/dms_pub/itu-t/oth/06/2C/T062C0000010002PDFE.pdf> » (présenté à l'IGF en novembre 2009).

Donc, il n'y a pas **un** projet bien clair de l'UIT. Disons que ce qui se dessine à travers les études demandées par l'UIT et quelques déclarations publiques serait la demande de l'UIT de devenir sixième RIR, un RIR à compétence internationale, contrairement aux cinq autres. En outre, l'UIT présente favorablement un mécanisme où il existerait des registres Internet nationaux, les CIR (*"Country Internet*

Registry”). Aussi bien les partisans que les adversaires du projet oublient d’ailleurs toujours soigneusement qu’il existe depuis longtemps de tels registres nationaux, les NIR (“*National Internet Registry*”), par exemple au Japon ou au Mexique. Et ils ont également existé dans d’autres pays qui n’ont pas poursuivi l’expérience, comme la France où, pendant des années, le « NIC-France » gérait à la fois .fr et l’allocation d’adresses IP.

Face à cette demande encore vague de l’UIT, c’est la mobilisation générale. Les RIR existants, peu soucieux de voir arriver un concurrent, dénoncent publiquement le projet comme si les Barbares étaient déjà à nos portes. La campagne a particulièrement de succès sur les listes de diffusion états-uniennes comme NANOG <<http://www.merit.edu/mail.archives/nanog/msg05805.html>>. Les arguments sont souvent du dernier ridicule comme le texte <<http://meetings.apnic.net/29/program/consultation>> qui prétend poser des questions, tout en donnant les réponses comme « *“If the ITU were to become an Internet registry, how would the ITU model affect the existing RIR model of open, bottom-up, and consensus-driven policy-making?”* ». Les RIR sont certes plus ouverts que l’UIT (ce n’est pas difficile) mais cette ouverture consiste surtout en la possibilité pour n’importe quel utilisateur de s’inscrire sur les listes de diffusion du RIR et de s’exprimer. (Pour le RIPE-NCC, voir <<http://www.ripe.net/ripe/maillists/index.html>>.) Cela ne lui donne aucun pouvoir, même minime. Les décisions sont prises par les membres, uniquement des opérateurs réseau. Pour paraphraser Soljénitsyne, si le monde de l’UIT, c’est « Ferme ta gueule », celui des RIR est « Cause toujours ».

Un argument fréquent donné en faveur du système des RIR est que « le système marche ». C’est certain mais est-ce que cela veut dire qu’il ne faut rien changer. Le système est loin d’être parfait. Ainsi, les RIR ont bloqué pendant des années l’allocation d’adresses IPv6 car la pénurie <<https://www.bortzmeyer.org/epuisement-adresses-ipv4.html>> n’existait pas pour ce protocole, leur pouvoir d’allocation (ou de refus) était diminué. Et, en effet, le système actuel d’allocation « à ceux qui en ont besoin » favorise les riches, qui ont évidemment besoin de plus d’adresses IP que ceux qui n’ont pas l’électricité. Les adresses IPv4 ont donc largement été réservées par l’Europe et l’Amérique du Nord.

Est-ce que l’arrivée de l’UIT sur ce marché des adresses IP va changer les choses ? Probablement pas. L’UIT étant une organisation ultra-bureaucratique et très inefficace, il est probable que très peu de gens viendront la voir pour des adresses IP, avec toute la paperasserie qu’il faudra remplir. Si l’UIT devenait RIR, il y aurait quelques allocations faites pour deux ou trois gouvernements et ça s’arrêterait là. On peut donc laisser l’UIT jouer avec, cela ne fait de mal à personne. Il est donc très curieux de voir les RIR se comporter comme si l’avenir de l’Internet était en jeu. Leur surréaction est probablement due à des motivations idéologiques plus qu’à autre chose.

Cette surréaction est en outre curieusement à front renversé. C’est l’UIT, émanation des gouvernements, qui réclame la concurrence entre RIR, et ce sont les RIR, émanation d’entreprises capitalistes, qui réclament le monopole ! Les membres des RIR, qui, dans leur business quotidien, réclament tous le minimum de contraintes, veulent ici maintenir un système de guilde moyenâgeuse. Si on considère les adresses IP comme une ressource publique, il serait en effet logique qu’elles soient gérées en dehors du marché, par un service public. Mais ce n’est pas ce que réclament les RIR, ils veulent simplement pérenniser le cartel privé existant.

Beaucoup d’opposants au projet UIT relèvent que les soutiens de ce projet sont souvent des dictatures comme la Syrie. Cet argument est très hypocrite si on songe que les opérateurs réseau (les membres des RIR), comme les fournisseurs de matériel et de logiciel, n’hésitent pas à coopérer avec les dites dictatures, leur fournissent des moyens et suivent leurs lois. Et dire que, derrière tout projet UIT, se profile la dictature contre l’Internet, c’est oublier que les gouvernements, pour faire voter et appliquer des lois liberticides comme LOPPSI <<https://www.bortzmeyer.org/loppsi.html>>,

ou les opérateurs pour violer la neutralité du réseau (par exemple en déployant des DNS menteurs <<https://www.bortzmeyer.org/dns-menteur.html>>), n'ont jamais eu besoin d'attendre l'UIT.

Bref, il n'y a dans ce psychodrame rien pour le simple utilisateur, qui reste exclu de toutes les discussions qui le concernent. Comme dit le proverbe chinois, « Que les éléphants se battent ou qu'ils fassent l'amour, les fourmis se font écraser. ».